

## Rentrée 2020

Les consignes sanitaires étant susceptibles d'évoluer,

merci de régulièrement consulter cette page.

*Au vu de la crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19 et sa perpétuation dans les mois à venir, et sur la base des quatre principes suivants#:*

*#*

*- Un principe d'incertitude (la situation peut évoluer dans un sens – assouplissement voire suppression des contraintes sanitaires – comme dans l'autre – durcissement des contraintes voire nouveau confinement temporaire)#;*

*#*

*- Un principe de précaution (maintien des règles de distanciation sanitaire et port du masque#; nécessité de prendre en considération un éventuel durcissement de ces dernières)#;*

*#*

*- Un principe de raison (trouver le meilleur équilibre possible entre la nécessaire continuité pédagogique et la sécurité de chacun.e)#;*

*#*

*- Un principe de continuité et de réversibilité (l'organisation en termes de créneaux horaires et d'occupation de salles au 1er semestre sera la même au 2nd semestre pour les enseignements annualisés#; l'organisation retenue doit permettre une réaction rapide en cas de levée/durcissement des contraintes).*

**Sciences Po Bordeaux a décidé l'organisation ci-après de la scolarité au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2020-2021.**